

«Entendre Augustin Girard»

Table des matières du compact-disc

Si choisir, en vue de leur publication dans le présent ouvrage, des textes caractéristiques de la pensée d'Augustin Girard n'a pas été chose facile, il fut encore moins aisé de sélectionner dans un corpus restreint, d'une qualité sonore souvent inégale, des extraits de ses interventions *orales*. C'est néanmoins le parti pris par les éditeurs : il leur a en effet semblé qu'*entendre* la voix d'Augustin Girard permettait en quelque sorte de donner une présence à sa pensée.

Le choix des extraits fut difficile et il a paru préférable de débuter ce compact-disc par un hommage, celui de Guy Saez, diffusé sur France Culture le 17 juillet 2009, quelques jours après le décès d'Augustin Girard (plage 1). Le propos a ensuite été de présenter Augustin Girard, chef du Service des études et recherches (plage 2), et son souci de faire connaître les résultats des études du Service (plage 3) ; son engagement dans la planification et le rôle qu'il eut du IV^e au IX^e Plan sont évoqués par des extraits de l'intervention qu'il fit lors du colloque consacré en décembre 1993 à l'action du ministre Jacques Duhamel¹ (plage 4) ; d'autres enregistrements rappellent son militantisme en faveur d'une coopération entre la culture et l'éducation dans son action pour le développement des «équipements intégrés»² (plage 5), puis son rôle à partir de 1993 comme président-fondateur du Comité d'histoire du ministère de la Culture (plages 6 et 7).

Ce compact-disc s'achève par un «écart» chronologique, à travers quelques extraits de l'intervention d'Augustin Girard lors de la table ronde organisée par le Département des études et de la prospective à l'UNESCO, le 8 mars

1. L'enregistrement sonore intégral ainsi que la publication des actes de ces journées d'études, diffusés par la Documentation française en 1995, sont consultables au Comité d'histoire du ministère de la Culture.

2. Le DVD des entretiens réalisés par l'ANPEI (Association nationale pour les espaces d'intégration) est librement consultable au Comité d'histoire du ministère de la Culture. Cf. aussi le site internet des Archives départementales du Val-de-Marne (<http://archives.cg94.fr/pajep>), ces dernières venant de recevoir (automne 2011) les archives de l'ANPEI.

1993³ (plage 8). Il a en effet semblé que cette allocution pouvait conclure et illustrer la continuité qui existe entre les deux responsabilités d'Augustin Girard au service de la recherche sociologique puis historique.

Table des matières

PLAGE 1 – «France Culture rend hommage à Augustin Girard»

France Culture, «La Fabrique de l'histoire», 17 juillet 2009 – interview de Guy Saez..... [12'17"]

PLAGE 2 – «Les vœux d'Augustin Girard, chef du Service des études et recherches, à son équipe en 1977»

Réunion interne du SER,
Paris, Ministère de la Culture, janvier 1977..... [6'03"]

PLAGE 3 – «Les pratiques culturelles des Français»

RMC, émission «RMC vous répond», 12 janvier 1983
Invités: Augustin Girard et Jacques Sallois [12'10"]

PLAGE 4 – «Le rôle du Commissariat général au Plan, instance unique de réflexion»

Colloque «Les Affaires culturelles au temps de Jacques Duhamel»,
Paris, UNESCO, 7 et 8 décembre 1993 [9'56"]

PLAGE 5 – «Les centres éducatifs et culturels, dits “équipements intégrés”»

Extrait du DVD *Au cœur des CEC*, réalisé par l'ANPEI, 2005 [12'07"]

PLAGE 6 – «Les politiques culturelles d'André Malraux à Jack Lang»

Colloque de Dijon, mai 1994 [9'24"]

PLAGE 7 – «Le doublement du budget du ministère de la Culture en 1981»

Réunion de travail, Paris, Comité d'histoire du ministère de la Culture et de la Communication, 14 novembre 2001 [5'12"]

PLAGE 8 – «Trente ans d'études au service de la vie culturelle»

Table ronde tenue à l'occasion du départ d'Augustin Girard du DEP,
Paris, UNESCO, 8 mars 1993 [11'48"]

Durée du CD: 79 min.; réalisation: David Fouqueray;
montage et mastering: Jean-Luc Delorme

Nos remerciements vont aux producteurs et aux ayants droits.

3. L'ouvrage *Trente ans d'études au service de la vie culturelle* est disponible sur demande écrite auprès du Comité d'histoire du ministère de la Culture (comitehistoire@culture.gouv.fr).